

APPEL A LA GREVE MARDI 27 OCTOBRE

DÉBATTRE & AGIR ENSEMBLE



+ D'INFOS SUR CafCom / Vie Sociale / CGT

CLASSIFICATION !

Sans surprise : les RPN classif se suivent et se ressemblent par un 0 pointé.

Résultat des courses : RIEN

ou presque pour l'ensemble des salariés : encore de la division entre jeunes et moins jeunes et entre les catégories professionnelles, déclassement pour certains..., positionnement des emplois dans les niveaux, au bon vouloir des directions, balayant l'argument de la direction de refonte d'un classif homogène entre organismes....

Salariés toujours aussi méprisés, la reconnaissance par les mots dans les courriers du Ministre de la Santé et de nos directions ne se transforme pas en reconnaissance financière du travail fourni au quotidien !!!

Une seule solution : se mobiliser tous ensemble pour obtenir une classification prenant en compte notre travail.

Les tracts et vidéos réalisées par le collectif sécu fédéral sont autant d'outils mis à disposition pour discuter des contre-propositions syndicales.

A lire les 14 flash info sur la classification :

« Immobilisme, pourrissement : Voilà la stratégie de l'employeur ! »

La CGT refuse une classification qui oppose les salariés, où la valeur du point est accessoire dans le salaire et où les primes deviennent la règle.

Salaire – Classification – Emploi

**Pour gagner la seule solution
c'est la mobilisation !**



**Ne restez pas isolés,
SYNDIQUEZ-VOUS**

CAF de la Drôme Une Gestion désastreuse

- Prime Covid à la tête de l'agent
- Télétravail à géométrie variable selon les services
- Temps partiels refusés
- Faux-semblant de dialogue social
- Départs non-remplacés malgré l'augmentation des charges de travail
- Dégradation des relations faute d'organisation de lieux d'échanges véritables
- Sens du travail remis en question
- Qualité du travail passé à la moulinettes d'objectifs budgétaires
- Dégradation des Conditions de travail

POUR NOUS, VOTRE AVIS COMPTE !

Avez-vous des questions à faire remonter à l'employeur ? NAO, Questions DP...

Exprimez-vous :

<https://cafdoc.sharepoint.com/sites/CAF261-E-CGT>

TELETRAVAIL, toujours pas de négociation !

Tous les salariés, employés et cadres, peuvent effectuer une demande de télétravail, même si l'encadrement y oppose un refus partiel ou total. Et voilà qu'on apprend, que suite à un « Cluster » reconnu à la caisse de la Drôme auprès de l'ARS, la direction étend le télétravail à 4 jours par semaine

EMPLOI : une embauche pour chaque départ !

La situation est déjà clairement dégradée et pourtant la Direction continue à ne pas remplacer tous les départs rendant ainsi les conditions de travail toujours plus pénibles avec des surcharges de travail de plus en plus insoutenables entraînant de fortes souffrances au travail.

4 CSU en CDI pour une quinzaine d'agents « tournants » en CDD...

Pour citer Mme la Directrice « *Il vaut mieux ça qu'être au chômage* » !

Transformation immédiate de tous les CDD en CDI !

PRIME COVID : Histoire d'une « fausse » reconnaissance

La Direction n'a communiqué aucun document écrit lors du CSE du 15 septembre.

96 bénéficiaires : 6 pour la prime de 700 € et 90 pour celle de 350 €

Critères énoncés par la Direction :
700 € : particulièrement mobilisés pour la continuité du service
350 € : implication significative

Critères définis d'attribution :
exercer une activité pendant le confinement
intensité de l'activité
modification des activités habituelles
contribution aux dispositifs spécifiques

Décision Direction sur propositions de l'encadrement transmis par les responsables de branches, par l'intermédiaire des responsables de services, ... (statistiques, nombre de jours travaillés, ...)

La Direction se dit « attentive » aux critères partagés !!!

36620 € attribués par la CNAF pour notre caisse...
Pas plus de précisions sur les critères qui restent opaques et subjectifs



Journée d'Action Unitaire
Mardi 27 Octobre 2020
matin, l'après-midi, la journée, l'heure au choix du salarié

POUR rejeter le projet de classification qui divise les salariés
POUR ne pas subir les restrictions budgétaires
POUR une classification qui prenne en compte les revendications du personnel,

- Le dé plafonnement des points d'expérience,
- Une classification sur 11 niveaux,
- Une évolution de carrière sur plusieurs niveaux,
- L'attribution de points de compétence **pour tout le personnel**, tous les 3 ans,
- **L'augmentation de la valeur du point.**
- **Arrêt des suppressions de postes**
- **Remplacement des départs et embauche de tous les CDD.**

La conscience professionnelle c'est bien, la reconnaissance c'est mieux !

<https://cafdoc.sharepoint.com/sites/CAF261-E-CGT>